



INFOS LOGISTIQUES

Réf : ESP877

Bidon - 20 litres

ANTI-ALGUES PAE

ANTI-ALGUES TOITURES & TERRASSES PRÊT À L'EMPLOI

• DESCRIPTION

Produit à base d'agents fongicides puissants, ANTI-ALGUES PAE détruit radicalement les lichens, les traces vertes, noires présents sur toitures (tuiles, ardoises), sols, murs (briques, béton, pierres, bois traités), terrasses, balcons, dalles de jardin, fontaines, bassins, sculptures, carrelages, clôtures, coques de bateaux, cours de tennis, matériaux composites, monuments, murs, pierre, sculptures, stores traités... Double action : traite et nettoie à la fois. Effet curatif et préventif : élimine les parasites et retarde leur réapparition. Sans chlore, ininflammable.

• MODE D'EMPLOI

S'utilise par temps sec de préférence. Produit prêt à l'emploi. Pulvériser ou épandre le produit sur les surfaces à traiter. Laisser agir sans frotter puis attendre 5 à 7 jours, soit le temps suffisant pour que les végétaux ou dépôts deviennent bruns. Éliminer les résidus par brossage puis rincer à l'eau (uniquement dans le cas d'un traitement préventif). Les surfaces retrouvent leur éclat d'origine.

POUVOIR COUVRANT : 1 litre de ANTI-ALGUES PAE permet de traiter 4 à 8 m².

• CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide limpide
Couleur : Incolore
Odeur : Neutre

pH à l'état pur : 7.10 ± 0.7
Densité à 20°C : 0.997 ± 0.05
Solubilité : totale dans l'eau

• RECOMMANDATIONS

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Biocide TP2 TP10 : préparation liquide prêt à l'emploi à effet préventif et curatif.

NATURE CHIMIQUE : Composés de l'ion ammonium quaternaire, C12-C16 CHLORURE D'ALKYLBENZYLDMETHYLAMMONIUM (CAS 68424-85-1) à 3,00% m/m.

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.aexalt.net).

Ce produit est réservé à un usage professionnel. Respecter les précautions d'emploi. Provoque une irritation cutanée et des lésions oculaires graves. Il est conseillé de porter des équipements de protections adaptés pour sa manipulation. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau.

STOCKAGE : Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

ÉTIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE : Concerné (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité).

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (correspond à l'étiquetage dit « CLP »).

Étiquetage : DANGER ; GHS05 ; GHS09 ; H315 ; H318 ; H410.

TRANSPORT ADR : Soumis, QL 5L.

Produit à usage professionnel

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

Conçu et fabriqué en France

AExalt et Essentiel PRO sont des marques de Pluho

4 avenue du Prieuré - Bâtiment 7
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS - Tél. : 01 60 17 02 80 - Fax : 01 60 17 02 81
www.aexalt.net - contact@aexalt.net